



POUR NOS SALAIRES, NOS POSTES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL... CONTRE LES RÉFORMES ET ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES GOUVERNEMENTALES... EN GRÈVE LE 1ER FÉVRIER

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En moins d'un an, l'Éducation nationale aura donc connu 3 ministres... Au-delà du cas Attal pour qui le MEN aura été un tremplin politique, cet enchaînement de ministres indique combien le président Macron, malgré son discours, fait peu de cas de cette question de l'Éducation. Son bilan, ses décisions et les contre-réformes instaurées indiquent tout autant sa volonté de casser un service public, et donc ses personnels, qui souffrent globalement de mépris à leur égard : mépris en termes de salaires, de postes (panne du recrutement, de l'attractivité...) et donc de conditions de travail, mais aussi de réformes visant à la fois à casser les qualifications professionnelles et à contrôler les pratiques pédagogiques des personnels. Pour la CGT Éduc'action et l'intersyndicale nationale, il est temps de casser ce cercle vicieux et d'exiger une autre politique.

SALAIRES

Pour faire face à l'inflation galopante depuis des mois, les gouvernements jouent prioritairement la carte des primes. La CGT Éduc'action rappelle que c'est le point d'indice qui est la base du salaire et du calcul des retraites des agent-es de la Fonction publique. Exiger son augmentation, c'est exiger et obtenir des augmentations pérennes pour tou-t-es. Et ce n'est pas le chemin choisi par le gouvernement. **Rappel de la situation :**

POUR TOUTES ET TOUS...

Depuis juillet 2022 : augmentation indiciaire de 5% contre une inflation de 10,5% ... Une perte sèche inacceptable qui s'additionne aux pertes de pouvoir d'achat successives depuis 2010 (16,78% hors tabac).

Et la nouveauté 2024 : une revalorisation indiciaire de 5 points d'indice pour tou-t-es, soit une augmentation mensuelle de 24,6€ brut... une aumône!

Pour les personnels les plus précaires : versement à l'automne 2023 d'une prime unique « pouvoir d'achat » (entre 300 et 800€ pour ceux et celles n'ayant pas perçu plus de 39000 € brut entre juillet 2022 et juin 2023).

QUAND LE MEN CONFOND SALAIRES ET CARRIÈRES...

En augmentant le quota de passage à la Hors Classe, en « facilitant » l'accès à la Classe Exceptionnelle et en créant un 5^{em} échelon à la place de l'échelon spécial de ce grade, le MEN estime augmenter les salaires des personnels alors qu'il ne s'agit que d'un aménagement de carrière et de son déroulé, devenu nécessaire avec la réforme des retraites... **Et ces mesures ne concerneront donc qu'une partie des agent-es, renforçant le caractère inégalitaire des mesures prises.**

ET AVEC TOUT ÇA, LE MÉPRIS D'UNE MINISTRE...

Ses déclarations (et mensonges), par leur mépris vis-à-vis des personnels et de l'institution, ont scandalisé à juste titre tous les personnels de l'Éducation nationale. En cherchant à *surfer* sur les problèmes de remplacement (dûs aux politiques de suppression de postes) pour sortir de la polémique sur l'inscription de ses enfants dans un des lycées privés les plus élitistes et réactionnaires (jugé hors la loi par le MEN), elle a réussi l'exploit de désigner, dès sa première sortie publique, le service public comme responsable du séparatisme des élites. Inacceptable.



POUR LES ENSEIGNANT-ES, PSY-EN ET CPE

- Un doublement de la part fixe de l'ISOE et l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE et des indemnités similaires des CPE, Psy-En et professeur-es documentalistes
- Une hausse de de la prime d'attractivité.



ET LES OUBLIÉ-ES...

En axant de la sorte sa politique salariale, le ministère s'entête à refuser des mesures salariales d'urgence en direction des personnels les plus précaires comme les AESH, les AEd ou les catégories C.

PACTE... UN LEURRE POUR NOS SALAIRES ET UN DANGER POUR NOS STATUTS

Cet engagement contractuel annuel renouvelable instaure des missions s'ajoutant à nos obligations réglementaires de service et à nos statuts. C'est non seulement une transformation de la Fonction publique, mais c'est surtout une non-revalorisation salariale. C'est un simple « travailler plus pour gagner plus » et un alourdissement du temps de travail pour des personnels qui travaillent déjà beaucoup.

Conscients de la duperie et du danger pour le fonctionnement des équipes, les personnels ont massivement refusé le flop Pacte.

EXIGEONS :

- AUGMENTATION IMMÉDIATE DE TOUS LES PERSONNELS DE 400 € NET
- SMIC À 2000 € BRUT
- DÉGEL DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE AVEC LE RATTRAPAGE DES PERTES ANTÉRIEURES
- INDEXATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION
- ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- REVALORISATION CONSÉQUENTE ET IMMÉDIATE DES PENSIONS.
- UNE GRILLE DE SALAIRE DÉBUTANT À 2 FOIS LE SMIC BRUT

POSTES : QUAND LA MÉTHODE COUÉ NE FONCTIONNE PAS...



**PLAN D'URGENCE
POUR L'ÉDUCATION**

« Un enseignant dans chaque classe »... La promesse Attal de septembre 2023 n'a pas tenu face à la réalité. **Les postes non pourvus et les manques de personnels dans les écoles, établissements et services sont, cette année encore, extrêmement nombreux.**

Rien d'étonnant quand on sait que les conditions salariales et de travail sont profondément et durablement dégradées et qu'aucune politique d'attractivité ambitieuse et pérenne n'est mise en place. Pire, la saignée des postes va se poursuivre à la rentrée 2024. Madame la ministre, face à la situation catastrophique, il est encore temps de renoncer aux suppressions de postes pour permettre notamment d'alléger les effectifs par classe, mais aussi pour assurer les remplacements.

Quelles conséquences du manque de personnels ?

Personnels absents non remplacés, surcharge de travail et mutualisation des moyens dans les services, formation continue sacrifiée et saccagée, inclusion sans moyens, sureffectifs dans les classes, etc... Tout cela contribue à dégrader encore davantage les conditions de travail et à cultiver la précarité à tous les étages.

Ce que dit la polémique Amélie Oudéa-Castéra : manque de personnels donc manque de remplaçant-es, mais aussi échec du Pacte et de la mise en place du remplacement de courte durée...



DES RÉFORMES DANGEREUSES POUR LE SYSTÈME SCOLAIRE

RÉFORME LP

Ce projet réactionnaire est emblématique de la vision idéologique de Macron : amplifier le tri social touchant les jeunes issus des milieux populaires, livrer à moindre coût ces jeunes aux entreprises, entreprises qui feraient mieux que l'École pour former et insérer... Cette réforme aura un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels de lycées professionnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves. Ce n'est pas de moins d'École et moins d'enseignant-es dont ont besoin les élèves de LP ! La CGT Educ'action se bat avec les personnels pour exiger le retrait de cette réforme.

Pour l'avenir
des élèves de la voie pro
NON À LA CASSE
DES LYCÉES PROS



EXIGEONS LE RETRAIT DE CES RÉFORMES

CHOC DES SAVOIRS

Les mesures annoncées par le Ministre Attal dessinent un projet d'École remettant en cause l'objectif de démocratisation tout en **aggravant le tri et les inégalités**. C'est la volonté de **généraliser le management par le tout-évaluation et le contrôle accru du travail enseignant**.

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

CGT Educ'action



www.cgteduc.fr



0155827655



unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation